

15.05.2009 - 11:00 Uhr

Crise économique: les délégués de l'ASTAG interviennent auprès de la Confédération

Bern (ots) -

Lors de son assemblée des délégués de ce jour à Schaffhouse, l'Association suisse des transports routiers ASTAG a adopté une résolution suite aux répercussions massives de la crise économique sur la branche des transports routiers. La Confédération et les autorités sont donc instamment invitées à renoncer à de nouvelles mesures coercitives et à réduire rapidement la charge fiscale globale. Des mesures de correction en profondeur sont également nécessaires dans le cadre du financement des infrastructures qui est également victime de la crise sachant que des montants de plus en plus importants provenant des impôts et des taxes prélevés sur le trafic routier sont détournés de leur but initial.

La crise financière et économique commence à étendre ses effets sur la branche suisse des transports routiers. Depuis le dernier trimestre 2008, le volume des transports diminue de façon dramatique tout comme les prix pouvant être imposés sur le marché. Par contre, aucun allègement n'est constaté du côté des coûts. Bien au contraire, tant les taxes que les obligations administratives qui grèvent le transport routier augmentent constamment.

C'est pourquoi l'Association suisse des transports routiers ASTAG a décidé à l'unanimité, lors de son assemblée des délégués 2009 tenue ce jour à Schaffhouse, d'adopter une résolution exigeant du Conseil fédéral et des autorités qu'ils renoncent à introduire de nouvelles mesures coercitives à l'encontre du transport routier et qu'ils réduisent rapidement la charge fiscale globale qui le frappe. Dans un premier temps, des allègements fiscaux et administratifs sont absolument nécessaires. De plus, le traitement tracassier réservé au transport routier et appliqué sur la route par les autorités doit enfin cesser.

2008 - une année de crise pour la politique des transports

Devant plus de 200 délégués, Adrian Amstutz président central de l'ASTAG et Conseiller national, a constaté, dans sa rétrospective de l'année 2008, que l'économie n'est pas la seule à avoir été frappée par une profonde crise. «Tous les 'succès', que les autorités fédérales citaient constamment se sont avérés n'être que des illusions. La politique suisse de transfert a définitivement tourné court.» Le trafic marchandises ferroviaire non rentable n'a pas pu être assaini et l'objectif illusoire d'au maximum 650'000 trajets de transit sur route n'a pas été atteint. Au lieu de cela, le transport routier a subi une augmentation des charges financières et administratives, à savoir la hausse massive de la RPLP au 1er janvier 2008, des contrôles de police tracassiers, les fermetures arbitraires des passages alpins (phase rouge et offensive de l'hiver) et le refus d'accorder une sécurité accrue aux investissements pour des nouveaux véhicules. Amstutz a donc constaté qu'il est plus que temps de procéder à un changement de cap fondamental: «Il faut cesser d'introduire des mesures coercitives dans le transport routier et augmenter la concurrence dans le trafic ferroviaire».

Le principe de causalité doit aussi être valable pour les transports publics

La crise qui frappe la politique suisse des transports est également visible au niveau du financement des infrastructures

routières. «La Confédération a enfin approuvé un programme destiné à éliminer les goulets d'étranglement du réseau routier.» Pourtant, du fait de la désaffectation continue des fonds, il faudrait continuer à présenter de «nouvelles possibilités fantaisistes de financement», frappant en priorité le trafic routier. «Or, il faut définitivement y mettre un terme!» Selon le président central de l'ASTAG, le trafic routier, notamment le transport routier, couvre depuis fort longtemps ses besoins en matière de financement. C'est pourquoi il faut au contraire introduire des mesures de correction en profondeur pour le financement des infrastructures sachant que le principe de causalité doit également s'appliquer aux transports publics. «Il est temps que nous puissions nous battre à armes égales», a exigé le président central de l'ASTAG.

Un catalogue de revendications concrètes va être élaboré

Suite à l'adoption de la résolution par l'assemblée des délégués, les responsables de l'ASTAG vont élaborer un catalogue de revendications comportant les mesures pouvant décharger rapidement et efficacement le transport routier en cette période de récession.

Sachant qu'en Suisse, 90 % des marchandises sont transportés sur la route, des allègements en faveur de la branche indigène des transports contribueraient sans aucun doute à soutenir l'économie et à encourager la consommation, a argumenté le directeur de l'ASTAG, Michael Gehrken. Or, au lieu de cela, les autorités fédérales ont accablé le transport routier par une nouvelle hausse de la redevance poids lourds au début de l'année, ce qui est un véritable non-sens. «Et tout cela uniquement parce que les cantons ont réclamé contre un manque à gagner de 16 millions.»

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3, 3007 Berne
Tél. 079 613 75 64

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100583346> abgerufen werden.